

## L'INDUSTRIE

LA MAJORATION DU PRIX DES AUTOMOBILES DE  
MODÈLE 1973—LES POURPARLERS AVEC LES  
FABRICANTS

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au nouveau ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné qu'après les sept années d'existence de l'accord sur la production automobile les consommateurs canadiens continuent de payer en moyenne quelque \$300 de plus par voiture qu'ils le devraient, le ministre peut-il faire connaître à la Chambre le succès qu'ont connu ses pourparlers avec les sociétés General Motors et Ford quant à leur décision non fondée de hausser le prix de leurs modèles de 1973?

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, je me ferai un plaisir de répondre à cette question. Ce qu'il importe de souligner en premier lieu, c'est que le gouvernement s'est engagé à fond à réduire cet écart de prix. L'établissement des prix comporte deux aspects qui devraient être compris. Ils sont importants.

**Une voix:** Oh, oh!

**L'hon. M. Gillespie:** Si vous voulez que je réponde à la question, il faut m'en donner le temps. J'ai dit deux aspects: les normes de sécurité et de contrôle de l'échappement et les incidences d'ordre économique. Je crois que c'est ce dernier point qui intéresse la Chambre. Les États-Unis ont une commission des prix. La commission américaine des prix . . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le ministre. Je dois tenir compte de la nature très générale de la question posée par le député. Je suppose qu'il serait difficile pour le ministre d'y répondre sans faire une déclaration à l'appel des motions. J'espère que le ministre peut répondre brièvement, car nous serons très bientôt à court de temps. Il pourrait nous dire s'il se propose de donner ces renseignements à l'appel des motions en quelque autre occasion.

**L'hon. M. Gillespie:** Monsieur l'Orateur, je crois pouvoir répondre rapidement.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Gillespie:** Je donnerai plus de détails quand j'interviendrai dans le débat sur le discours du trône. Voici: les États-Unis ont autorisé une majoration en raison des normes américaines, de sécurité et de contrôle de l'échappement qu'ils imposent chez eux. Les filiales canadiennes des sociétés américaines ont elles aussi imposé une augmentation. L'autre aspect, pour les États-Unis, concerne les incidences d'ordre économique. Une demande a été faite à la Commission des prix dans ce pays; il s'agit d'une augmentation de 3 p. 100.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je dois interrompre la brève réponse du ministre.

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** J'ai une question supplémentaire. Je vois que l'esprit de l'honorable Jean-Luc Pepin vit toujours.

## Questions orales

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** Comme le ministre n'a pas réussi à obtenir la moindre concession des sociétés, peut-il nous dire si le cabinet, à la suite de sa discussion sur la suppression du droit sur l'importation au Canada de voitures américaines, a finalement rejeté cette proposition afin de faire baisser les prix ou si le gouvernement envisage encore de recourir à ce moyen pour y parvenir?

**L'hon. M. Gillespie:** Au contraire, monsieur l'Orateur. Nous avons obtenu un engagement. C'est ce que je voulais signaler. Les deux compagnies canadiennes, la General Motors et la Ford, m'ont promis qu'il n'y aura pas d'augmentation de prix, peu importe la majoration qui pourrait se produire aux États-Unis. Il s'agit là d'une promesse ferme.

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le ministre a induit la Chambre en erreur. Ma question porte sur les augmentations annoncées et qui sont déjà en vigueur. Ces sociétés ne sont pas revenues sur leurs décisions là-dessus. Sauf erreur, elles ont dit au ministre qu'elles allaient maintenir les prix annoncés il y a quelques semaines.

• (1200)

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Ce point ne constitue guère un rappel au Règlement. Il porte plutôt sur une discussion entre le ministre et le député. Comme je l'ai dit, le temps passe et nous devrions nous efforcer d'être brefs dans les prochaines questions et réponses. Je donne la parole au député de South Shore.

\* \* \*

## LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LES GISEMENTS DE PÉTROLE ET DE GAZ DE LA CÔTE  
ORIENTALE—LES NÉGOCIATIONS FÉDÉRALES-PROVIN-  
CIALES QUANT AU PARTAGE DES RECETTES

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Monsieur l'Orateur, je ne sais si je dois adresser ma question au premier ministre ou au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources—sans nul doute le ministre responsable me répondra. Étant donné que les réserves de pétrole et de gaz au large de la côte orientale sont beaucoup plus considérables que prévues, nous en avons de nouvelles preuves tous les jours, le gouvernement fédéral en est-il arrivé à une entente formelle avec les premiers ministres des provinces atlantiques concernant une distribution équitable des recettes entre les provinces et le gouvernement fédéral?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, la Chambre se souvient sans doute qu'en août dernier, le gouvernement fédéral, le Québec et les quatre provinces atlantiques avaient institué un comité chargé d'examiner cette question ainsi que d'autres questions complexes s'y rapportant. Le comité a tenu plusieurs réunions, mais il n'a pas encore terminé son rapport définitif; d'ailleurs nous nous attendons qu'il se réunisse de nouveau à cette fin.